

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES

Séance ordinaire du 8 avril 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saints-Anges, tenue le 8 avril 2024 à 19 h 00 à la salle du conseil située au 317, rue des Érables.

Sont présents:

- Siège #1 - Dolorès Drouin
- Siège #2 - Nathalie Mercier
- Siège #3 - Roger Drouin
- Siège #4 - Frederic Forgues
- Siège #5 - Éric Drouin
- Siège #6 - Jocelyn Desrochers

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Carole Santerre. Est également présente Madame Caroline Bisson, directrice générale et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2404-041

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Mercier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - GREFFE
  - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024
  - 3.2 - PV de correction - Règlement numéro 179
- 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 - Autorisation de paiement des comptes
  - 4.2 - Octroi de contrat - Services professionnels - Projet requalification des lieux de cultes
- 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- 6 - LOISIRS ET CULTURE
  - 6.1 - Autorisation de dépenses - Filets terrain de balle
  - 6.2 - Embauche du personnel du camp de jour des Anges
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 - Autorisation de dépenses - Équipement entretien gazon
  - 9.2 - Octroi de contrat - Abat-poussière

- 10 - CORRESPONDANCE
- 11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Adoptée

- 3 - GREFFE

2404-042

- 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Drouin et résolu,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

- 3.2 - PV de correction - Règlement numéro 179

Dépôt du procès-verbal de correction PV-001-24

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), la soussignée, greffière-trésorière de la municipalité, apporte une correction au règlement numéro 179 de la Municipalité de Saints-Anges, puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

- 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2404-043

- 4.1 - Autorisation de paiement des comptes

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu,

QUE le Conseil municipal de Saints-Anges autorise le paiement de la liste des comptes suivants :

Dépôts directs # 503 256 à # 503 296 :	100 312,73 \$
Prélèvements # 3 070 à # 3 094 :	30 031,13 \$

Pour un total de :	130 343,86 \$
--------------------	---------------

QUE la greffière-trésorière émet un certificat de crédits disponibles pour ces dépenses.

Adoptée

2404-044

- 4.2 - Octroi de contrat - Services professionnels - Projet requalification des lieux de cultes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Anges a besoin de services professionnels dans le cadre du projet de requalification des lieux de cultes pour la réalisation de la mise à jour du carnet de santé de l'église;

CONSIDÉRANT avoir reçu l'offre de services de Michel Boudreau, architecte en conservation du patrimoine au montant de 7 000 \$;

Il est proposé par le conseiller Roger Drouin et résolu,

QUE le conseil municipal octroie le mandat de réalisation du carnet de santé de l'église à M. Michel Boudreau, architecte en conservation du patrimoine au montant de 7 000\$.

Adoptée

## 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment

## 6 - LOISIRS ET CULTURE

2404-045

### 6.1 - Autorisation de dépenses - Filets terrain de balle

CONSIDÉRANT QUE les filets au fond du terrain de balle sont brisés et nécessitent un remplacement;

CONSIDÉRANT QUE la réception des soumissions suivantes:

- Toiles industrielle de Beauce: 8 250 \$
- Distribution sports loisirs: 7 164,38 \$

Il est proposé par le conseiller Frédéric Forgues et résolu,

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 6 filets au montant de 7 164,38 \$

Adoptée

2404-046

### 6.2 - Embauche du personnel du camp de jour des Anges

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire offrir le service de camp de jour à la population et que l'embauche de personnel est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnatrice et des postes de monitrices ont été affichés;

CONSIDÉRANT QU'Anna Wojciech, à l'emploi du camp de jour depuis deux ans comme monitrice, répond à toutes les exigences pour remplir la fonction de coordonnatrice de camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE Gabrielle Jacques, Gabrielle Pelletier, Alyssa Tardif, Ivy Tardif et Charlotte Savoie répondent aux exigences pour remplir la fonction de monitrice de camp de jour;

Il est proposé par la conseillère Dolorès Drouin et résolu,

QUE le conseil municipal procède à l'embauche d'Anna Wojciech comme coordonnatrice du camp de jour et de Gabrielle Jacques, Gabrielle Pelletier, Alyssa Tardif, Ivy Tardif et Charlotte Savoie aux postes de monitrice de camp de jour.

Adoptée

## 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet

## 8 - HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet

9 - TRAVAUX PUBLICS

2404-047

9.1 - Autorisation de dépenses - Équipement entretien gazon

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de se procurer le matériel pour procéder à l'entretien des parcs et espaces verts;

CONSIDÉRANT QUE la main d'œuvre est disponible pour réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT la réception des soumissions suivantes pour l'acquisition d'équipement pour l'entretien du gazon:

- Armand Lapointe Équipement: tracteur zéro turn Husqvarna :11 815,15\$
- Émile Larochelle : Tracteur John Deere Z track: 19 700 \$
- Mécani-Beauce: Tracteur Proz-760 Zreotune cub cadet: 16 159,20\$

Il est proposé par le conseiller Roger Drouin et résolu,

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un tracteur zéro turn Husqvarna au coût de 11 815,15\$ taxes en sus.

QUE la dépense soit financée avec le budget de fonctionnement.

Adoptée

2404-048

9.2 - Octroi de contrat - Abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission de Transport Adrien Roy & Filles inc. au montant de 0,4190 \$/l pour 2024 et de 0,4230 \$/l pour 2025;

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu,

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Transport Adrien Roy & Filles pour les services d'abat-poussière pour les années 2024 et 2025.

Adoptée

10 - CORRESPONDANCE

11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

2404-049

13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu,

QUE la séance soit levée et la séance est levée à 19 h 29.

Adoptée

(Signé) Carole Santerre

Carole Santerre  
Mairesse

(Signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson  
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, soussignée, Carole Santerre mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

*(Signé)* Carole Santerre

---

Carole Santerre  
Mairesse

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Caroline Bisson, directrice générale et greffière-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que la municipalité dispose des crédits suffisants pour acquitter le paiement des comptes du mois.

*(Signé)* Caroline Bisson

---

Caroline Bisson  
Directrice générale & greffière-trésorière